



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Un semaine de ski aux Collons pour les élèves de Cornaux

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

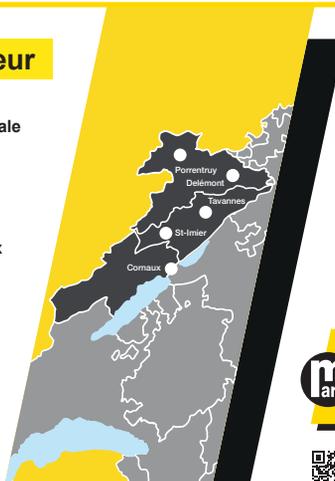


Les élèves de l'école primaire de Cornaux ont profité d'un camp de ski aux Collons, avec des activités variées et des soirées thématiques. Ils ont communiqué leur enthousiasme et progrès au fur et à mesure à leur entourage grâce à des messages envoyés régulièrement. La semaine a été un succès, avec amusement général et satisfaction tant pour le ski que pour les activités annexes, comme le relate Isabelle Nicolet-dit-Félix. A lire en page 11

 **GERANCE - FIDUCIAIRE**
CARRE-NOIR Sarl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie





www.martiarcjura.ch

le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch



Promotion 20% sur tous les E-Bikes

Trek Powerfly équipé moteur Bosch CX performance dès 2999.-



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION

Dans le cadre des travaux du pont CFF, nous vous informons que le parking des Pro-vins sera complètement fermé du 5 mars au 15 mars 2024.

Des places de parc provisoires seront à disposition le long du chemin des Nagrets pendant la durée de la fermeture. Cette route sera mise en sens unique, dans le sens de la montée.

Nous vous remercions de vous conformer à la signalisation qui sera posée en temps voulu.

Merci pour votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE



Velafrica combine avec succès le travail d'intégration en Suisse et la coopération au développement en Afrique. Depuis 1993, l'organisation à but non lucratif collecte des vélos usagés, les répare dans des institutions sociales en Suisse et les exporte ensuite vers des entreprises partenaires dans sept pays africains.

Participez à cette action en faisant don de votre vélo et offrez à celui-ci une deuxième vie en Afrique. Velafrica viendra le chercher directement chez vous!

La collecte de vélos de Neuchâtel à Yverdon-les-Bains aura lieu du **19 au 21 mars 2024**. Pour ce faire, inscrivez-vous via le formulaire en ligne jusqu'au 13 mars. Il suffit de déposer le vélo devant votre porte marqué d'un autocollant de don. Il sera ensuite collecté par Velafrica.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de Velafrica: velafrica.ch/fr.

CORNAUX



LISTE PROVISoire DES CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS DU 21 AVRIL PROCHAIN

Liste N° 01 Les Libéraux-Radicaux

0101	Baudet Cédric
0102	Beumann François
0103	Cantin Jean-Maurice
0104	Clottu Mario Retraité
0105	Décrevel Jean-Luc
0106	Divernois Cédric
0107	Krebs Bernard
0108	Krebs Laurent
0109	Leutwiler Pascale
0110	Maurer David
0111	Schärer Willy
0112	Serini Pascal
0113	Weber Isabelle
0114	Würsch Michel

Liste N° 02 Parti socialiste

0201	Guye Rosangela
0202	Girardin Houria
0203	Girardin Willy
0204	Messerli Alexis
0205	Rollier Yves
0206	Salzmann Silva Claudine
0207	Veliz Lina
0208	Staub Pierre
0209	Askandar Adnan
0210	Perrenoud Maddalena
0211	Nemeth Nicolas

Professeur ordinaire	Conseiller général
Retraité	
Retraité	Conseiller communal
Conseiller communal	
Technicien ET en électronique	Retraité
Directeur	Conseiller général
Retraité	Conseiller général
Conseiller général	
Co-directrice	députée
Ingénieur en microtechnique	CEO
Retraité	Conseiller général
Ouvrier	Conseiller Général
Juriste	Conseillère communale
Retraité	
Femme au foyer	
Accompagnatrice sociale	
Electronicien	retraité
Retraité	Conseiller général
Menuisier	Conseiller général
Gestionnaire RH	Conseillère communale
Manager	Conseillère communale
Retraité	Conseiller général
Mécanicien régleur	Conseiller général
Poétesse	Conseillère générale
Informaticien	

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

A l'affiche

Bisons

VE 1^{er} mars à 20h30

Madame Web

SA 2 & DI 3 mars à 20h30

Captives

DI 3 mars à 17h

Rivière

MA 5 & 12, VE 15 mars à 20h30

DI 10 mars à 17h

Prochainement

The Iron Claw
Bob Marley: One Love

www.cine2520.ch

AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 117886

Situation: Enges, Chemin de Fillieux 6

Requérants: M. Kieren Walters

Parcelle: 803 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Transformation d'un chalet de campagne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Art. 24c LAT; Zone S3

Particularités: Bâtiment de valeur 4 au RACN

L'enquête publique est ouverte du: du 9 février au 11 mars 2024

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 29 février 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 117714

Situation: Enges, Chemin du Rafour 5

Requérants: M. Michael Kobel

Parcelle: 1250 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Mise en conformité du jardin d'hiver

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Art. 16 LConstr. (surfaces de jour des pièces habitables);

Zone de protection des eaux S3

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie II

L'enquête publique est ouverte du: du 16 février au 18 mars 2024

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 29 février 2024

LE CONSEIL COMMUNAL



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Laténa

Fondue républicaine du PLR Laténa
Mercredi 20 mars à 18h30 à l'Espace Perrier à Marin

Avec quelques grains de poivre et
...plusieurs touches d'humour de Nathalie Devantay

INFOS ET INSCRIPTIONS www.plr-latena.ch



41 candidates et candidats sur la liste du PLR Laténa



Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 février passé à Saint-Blaise, le ticket PLR Laténa pour les élections communales a été validé. 41 candidates et candidats seront en lice. Développer un cadre de vie agréable pour les 11'500 Laténiennes et Laténiens, assurer une gestion responsable et bâtir un avenir durable animent ces 41 personnalités. Ces dernières proviennent des quatre communes fusionnées et présentent des profils aussi variés que complémentaires tant au niveau professionnel qu'associatif.

Au terme de la rencontre, le Comité a fixé trois rendez-vous incontournables à ses membres et sympathisants.

- **20 mars:** fondue républicaine avec la participation de la 42^{ème} candidate, celle qui vise le siège de l'humour et de la dérision: Nathalie Devantay
- **1^{er} avril:** chasse aux œufs à Marin. Ça ne sera pas un poisson!
- **21 avril:** élections communales



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



CANDIDAT-E-S AUX ÉLECTIONS COMMUNALES 2024

CONSEIL COMMUNAL

Liste 01 : Ensemble pour Cressier – Parti socialiste et Les Vert-e-s

0101 Evangelista Charles-Antoine

Indépendant (ébéniste)

Conseiller général

0102 Grandjean André

Retraité / Conseiller général

Liste 02 : Parti libéral-radical

0201 Boulogne Joël

Commercial

Conseiller communal

0202 Cinotti Laila

Economiste

Conseillère générale

0203 Garcia Isabelle

Cheffe d'entreprise

Conseillère communale

0204 Veillard Jérémie

Informaticien

Conseiller communal

CONSEIL GÉNÉRAL

Liste 10 : Ensemble pour Cressier – Parti socialiste et Les Vert-e-s

1001 Béchir Eliane

Enseignante retraitée

Conseillère générale

1002 Besia Frédéric

Professeur de lycée

Conseiller général

1003 Charif Majid

Ingénieur EPF

Conseiller général

1004 Demarta Laurent

Architecte

Conseiller général

1005 Evangelista Charles-Antoine

Indépendant (ébéniste)

Conseiller général

1006 Geissbühler Pierre

Secrétaire général

Conseiller général

1007 Genier Alain

Responsable logistique

1008 Grandjean André

Retraité

Conseiller général

1009 Guerne Damien

Étudiant

Conseiller général

1010 Maire Françoise

Enseignante retraitée

Conseillère générale

1011 Persoz Sylvain

Enseignant

Conseiller général

1012 Thiébaud Chantal

Secrétaire de direction

1013 Veuve Loïc

Apprenti dessinateur en bâtiment

1014 Wiget Lawrence

Economiste

Conseiller général

1015 Xheladini Ilir Editeur

Liste 20 : Parti libéral-radical

2001 Baumann François

Cuisinier

2002 Boulogne Joël

Commercial

Conseiller communal

2003 Buratto Martin Sandra

Assistante adm., thérapeute

2004 Chittani Angelo

Resp. assurance qualité

Conseiller général

2005 Cinotti Laila

Economiste

Conseillère générale

2006 de Montmollin Aline

Directrice structure d'accueil

2007 Descombes Jean Luc

Modeleur

Conseiller général

2008 Dobler Raymond

Technicien maintenance

Conseiller général

2009 Ecoffey Nikita

Juriste

2010 Fuchs Cédric

Menuisier

Conseiller général

2011 Fuchs Raymond

Vigneron

Conseiller général

2012 Garcia Isabelle

Cheffe d'entreprise

Conseillère communale

2013 Gyger Brigitt

Secrétaire comptable

Conseillère générale

2014 Martin Julien Henri

Indépendant

Conseiller général

2015 Pereira da Cunha Adelaide

Responsable de buanderie

2016 Pollicino Gabrielle

Laborantine médicale

Conseillère générale

2017 Veillard Gabrielle

Employée de commerce

Conseillère générale

2018 Veillard Jérémie

Informaticien

Conseiller communal

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.02.24 au 25.03.24 Publication FAO n° 8

Dossier SATAC n° 117996

Parcelle(s) et coordonnées : 5024 - Cressier ; 1210722/2568976

Situation : Les Molières ; Chemin des Argilles 2

Description de l'ouvrage : Véranda transformée en salle à manger, supplément au séjour.

Requérant(s) : Sinaci Seydi et Burcun, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 23.02.24 au 25.03.24 Publication FAO n° 8

Dossier SATAC n° 117881

Parcelle(s) et coordonnées : 3859 - Cressier ; 1211534/2569918

Situation : Les Rissieux ; Chemin des Rissieux 3

Description de l'ouvrage : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s) : Mirco Cinotti, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans : VA Conseils Sàrl, 1482 Cugy FR

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



LISTES PROVISOIRES DES CANDIDATS DÉPOSÉES POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 21 AVRIL 2024

Selon l'article 94 de la loi sur les droits politiques 17 octobre 1984, nous vous informons du dépôt des listes suivantes pour l'élection au Conseil général du 21 avril 2024.

Liste n° 01 du Parti libéral-radical (PLR)

0101	Bonjour Clarie	Avocate	Conseillère générale
0102	Bonjour Elodie	Etudiante en droit	Nouvelle
0103	Bonjour Fabrice	Agriculteur	Conseiller communal
0104	Bonjour Maxime	Agriculteur	Nouveau
0105	Bonjour Thierry	Comptable	Conseiller général
0106	Chiffelle Johan	Maçon	Nouveau
0107	Gauchat Ophélie	Infirmière	Nouvelle
0108	Guillaume Alexis	Electricien	Nouveau
0109	Renggli Brice	Responsable marketing	Conseiller général
0110	Schleppi Denis	Responsable ordonnancement	Conseiller général
0111	Schwab Emmanuel	Ingénieur	Conseiller général
0112	Stollenmaier Julia	Chef d'équipe	Conseillère générale
0113	Wälchli Michaël	Conducteur de travaux	Conseiller général

Liste n° 02 du Parti socialiste (PS)

0201	Chiffelle Josiane	Employée de commerce	Conseillère communale
0202	Roth Sylviane	Employée de commerce	Conseillère générale
0203	Guye-Bergeret Bernard	Instituteur	Conseiller général
0204	Ribeaud Jérôme	Livreur	Conseiller général

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



AVIS AUX DETENEUR-TRICE-S DE CHIEN(S)

Les détenteur-trice-s de chien(s) qui n'ont pas reçu de facture pour la taxe 2024, sont priés de se présenter à l'administration communale pour déclarer leur animal, munis de sa pièce d'identification. Pour rappel, tout chien détenu sur le territoire communal est soumis à la taxe dès l'âge de 3 mois et doit spontanément être déclaré. Le montant de la taxe annuelle est de CHF 120.- par chien.

Vous êtes nouvellement détenteur-trice d'un chien, il est nécessaire de vous faire enregistrer par votre Commune de domicile dans la banque de données AMICUS. Vos données d'utilisateur-trice (ID personnel) et votre mot de passe vous seront ensuite envoyés par e-mail ou par courrier postal.

Les détenteur-trice-s de chien(s) se doivent également de notifier les événements suivants; décès de l'animal, changement de détenteur-trice, directement sur le site internet www.amicus.ch, en se connectant au moyen des données reçues. Tout changement d'adresse ou de nom doit être annoncé à la Commune.

De plus, nous vous rappelons que les déjections canines doivent impérativement être ramassées car les chiens sont porteurs de parasites pouvant notamment être néfastes aux bovins et ceci également en hiver lorsque la neige recouvre les bordures de routes et les trottoirs. A cet effet, vous trouvez en page de couverture du mémo déchets 2024 l'emplacement des robidogs.

Par ailleurs, il est strictement interdit de laisser errer les chiens et leurs aboiements ne doivent pas déranger le voisinage et tout détenteur-trice de chien(s) doit être en mesure de le(s) maîtriser à tout moment par la voix ou le geste. A défaut, le(s) chien(s) doit(doivent) être tenu(s) en laisse.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 26 février 2024, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Alain Charles Genier, de la liste du groupe Ensemble pour Cressier (PS + Les Verts).

Le Conseil communal porte l'élection ci-dessus à la connaissance des électeurs conformément à la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984 et les informe que tous recours concernant la validité de cette élection complémentaire doivent être adressés à la Chancellerie d'État dans les six jours qui suivent le présent avis.

Cressier, le 26 février 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2024

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 12 mars 2024, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 8h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



REPRISE DU RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES BIODÉCHETS (DÉCHETS VERTS) À PARTIR DU VENDREDI 15 MARS 2024

Les biodéchets devront être déposés en bordure de route le jour du ramassage avant 07h00 (même itinéraire que pour le ramassage des déchets ménagers) **dans des containers privés prévus à cet effet ou des sacs biodégradables**. Tout autre récipient (sac poubelle, sac en plastique, corbeille, etc.) ne sera pas ramassé.

Seules des petites quantités de biodéchets (max. 1 m³) sont admises et collectées par la Commune.

Ce qui fait partie des biodéchets:

- ➔ Déchets et restes de repas crus et cuits (sauf poisson, viande et os), épiluchures, fruits et légumes non consommables, coquilles d'œufs, marcs de café et thé (sans les capsules), fleurs et plantes fanées.
- ➔ Tontes de gazon et d'herbe, feuillages, litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux), déchets végétaux de jardin, tailles d'arbres, de haies, branches et arbustes (en fagots attachés avec de la ficelle biodégradable uniquement, d'une longueur de 1,20m, diamètre de 30cm et 20 kilos au maximum).

Nous vous rappelons également que les biodéchets déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



ELECTION DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 21 AVRIL 2024

Selon l'article 94 alinéa 2 de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984, le Conseil communal informe du dépôt des listes suivantes pour l'élection au Conseil général du 21 avril 2024:

No. 01 Parti libéral-radical

AUBERSON Lois	2004	Chargé de sponsoring et marketing	conseiller général
BOILLAT Erine	2001	Etudiante master en droit	nouvelle
CHATAGNY Mario	1957	Retraité	nouveau
GIRARD Adela	1985	Juriste	conseillère générale
GROSS Marie-Claude	1949	Assistante médicale	conseillère générale
GUIZZARDI Fabrizio	1960	Informaticien de gestion	conseiller général
JACOT Michael	1975	Ingénieur	conseiller général
MAGNAN Cyril	1975	Directeur	nouveau
MARILLIER Nathalie	1974	Gendarme	conseillère générale
MATTHEY Frédéric	1977	Entrepreneur	conseiller communal
PELUSO Antonio	1950	Anc. conseiller communal	conseiller général
PÉTERMANN Jean Pascal	1960	Spécialiste sécurité	conseiller général
RUBBI Michel	1977	Directeur technique	nouveau
SCHOULLER Nadine	1957	Secrétaire	conseillère communale
SIEBER Monique	1957	Enseignante en économie	conseillère générale
STEFFEN Remo	1956	Commerçant	conseiller général

No. 02 Parti socialiste

ABAZI Enver	1975	Médecin	nouveau
AMASMOUD Abdelati	1985	Auto Entretien	nouveau
BADER Joël	1968	Ingénieur agronome	nouveau
BOTALLA-BUSCAGLIA Gordana	1964	Monitrice de sport	nouvelle
BOTTINELLI-FRIGERIO Maura	1957	Enseignante	conseillère communale
BÜRLI Gilliane	1955	Ingénieure ETS retraitée	conseillère générale
DEVENOGES Jacques	1953	Retraité	conseiller général
FROELICHER Thomas	1971	Responsable de production	conseiller général
HOPMANN Mathieu	1982	Ingénieur informaticien	conseiller général
MARTIN Jesus	1962	Ingénieur ETS	conseiller général
PIOT Vanessa	1975	Ingénieure	nouvelle
RANDAZZO Patric	1983	Conseiller clientèle	nouveau
WINZ Fredy	1963	Employé de commerce retraité	conseiller général

No. 03 le canette, LE parti villageois

CIERVO Marisa	1969	Coach et mentor	nouvelle
CORTÉS Océane	1991	Educatrice de l'enfance	nouvelle
FROCHAUX Léonie	1997	Spécialiste en RH	nouvelle
HOULMANN Sara	1985	Educatrice sociale	nouvelle
KOHLER Cindy	1977	Maîtresse d'école enfantine	conseillère générale
PERROT Ophélie	1999	Enseignante à l'école primaire	nouvelle
STOOS Nathalie	1984	Ambulancière	nouvelle
CAILLET Cédric	1973	Dir. Adjoint CPNE - Ing. HES en informatique	conseiller général
CHAPATTE Marc	1973	Technicien ET en gestion énergétique	nouveau
DROZ-DIT-BUSSET	1986	Ingénieur civil	nouveau
FAURO Massimo	1967	Ingénieur en informatique	conseiller général
GUYE Olivier	1964	Enseignant	conseiller général
HERTZEISEN Marc	1976	Directeur de laboratoire de métrologie	nouveau
KÜHNI Ugo	1973	Facteur colis	conseiller général
MALLET Gregory	1971	Economiste et entrepreneur	conseiller général
MAURER Corentin	2003	Graphiste	nouveau
MURISSET Christian	1961	Dessinateur	conseiller général
SAVOY Jacques	1958	Professeur émérite d'informatique	conseiller général
SENETZ Pascal	1963	Responsable commercial	nouveau
SENN Jean-Philippe	1964	Ingénieur ETS en mécanique	conseiller général
TSCHANZ Numa	2001	Etudiant HES	nouveau
VOISARD Mathias	1971	Responsable Supply Chain	nouveau

No. 04 Parti UDC, Union Démocratique du Centre

JAKOB Yves	1961	Maître maçon	conseiller général
GABRIEL Reto	1984	Directeur technique	conseiller général
WENGER Lucas	1986	Directeur commercial	conseiller général
ANTONI Tobias	2001	Spécialiste en administration	conseiller général
ROMANO Vanessa	1988	Conseillère en assurances	nouvelle
CROT Ginger	1992	Graphiste	nouvelle

No. 05 Parti vert'libéral

FORSTER Vincent	1967	Directeur adjoint CPNE-TI	conseiller général
PERRENOUD Stéphane	1971	Chef de projet informatique	conseiller général
MURISSET Jessica	1980	Assistante clientèle, contrôleur fréquence	conseillère générale
ZULFIJA Arbnor	1994	Gérant salon de coiffeur	nouveau

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

SÉANCE PHOTOS « JE TÈNE 2024 »

Venez participer aux séances photos pour la nouvelle campagne d'affichage de l'édition 2024 de « JeTène » qui aura lieu le **dimanche 2 juin 2024** à l'Espace Perrier.

Les séances photos sont prévues :

- **Jeudi 21 mars**, à la Bibliothèque de Marin, de 15h30 à 18h30.
- **Vendredi 22 mars**, au Troglo, de 16h00 à 18h30.

L'équipe de « JeTène » se fera un plaisir de vous accueillir avec de la petite restauration et des boissons afin de partager au mieux ce moment d'échange et de convivialité.

La Tène, le 26.2.2024

LA TÈNE

SÉCURITÉ COMMUNALE: CAFÉ CONTACT

Avez-vous des questions concernant la sécurité ?

Les autorités communales, la police neuchâteloise de proximité, ainsi que la sécurité publique invitent cordialement les habitant·e·s de La Tène à un café contact le **samedi 16 mars 2024 à 9h dans le hall de l'administration communale**.

Elles auront alors le plaisir de rencontrer les personnes intéressées et répondre à toutes questions et demandes.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment de convivialité et d'échange !

La Tène, le 26 février 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE

VOTATIONS DU 3 MARS 2024

Ce dimanche 3 mars, la population est appelée à se prononcer sur deux initiatives populaires, à savoir :

- Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS)
- Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)

Où et quand voter ?

Vote par correspondance

Vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale. Elle est régulièrement relevée jusqu'à **la fermeture du vote par correspondance: le dimanche matin, à 10h00**.

Au bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 3 mars, entre 10h et 12h**.

Hôtel communal, Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Munissez-vous du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin.

Le vote est individuel ; il n'est pas possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes au bureau de vote.

LE LANDERON

ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 22 février 2024.

Intitulé des arrêtés:

1. Adaptation de la réglementation relative à la taxe d'exemption de feu (droits et obligations de servir en matière de défense contre les incendies et les éléments naturels).
Arrêté 1473
2. Demande de crédit d'étude de CHF 33'500.00 pour la rénovation de la chapelle de Nugerol.
Arrêté 1475

Echéance du délai référendaire:

Mardi 9 avril 2024

LA TÈNE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de La Tène sera fermée exceptionnellement mercredi après-midi 6 mars pour cause de visite au Salon du Livre de Genève 2024.

La Tène, le 26 février 2024

HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE-NEUCHÂTEL LA GRANDE BÉROCHE-CORNAUX-CRESSIER



DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2024

Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport sur les parcoursvita de la région du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2024.

Les communes d'Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, Neuchâtel, La Grande Béroche et Cornaux/Cressier se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux. Les circuits permettent de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, et ce en toute convivialité.

Des coaches sportifs, mandatés par les communes partenaires, seront présents gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus: enflez vos baskets et votre doudoune pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcoursvita de votre région !

On vous attend nombreux et nombreuses.

Plus d'informations sur l'événement Hiver'VITA dans toutes les communes participantes.



Hiver'VITA 2024 Bouger en hiver !

Dans le cadre de la promotion de la santé, **La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux), Cornaux/Cressier et Saint-Blaise** vous invitent à bouger en hiver-printemps dans les **parcoursvita** des six communes participantes.

Les activités sont animées par des coaches et/ou associations sportives de mars à avril les dimanches matin à 09.30. Venez bouger ensemble !

Programme 2024

Lieu	Date	Heure de départ
Saint-Blaise	10 mars 2024 (DI)	09h30
La Tène	17 mars 2024 (DI)	09h30
Hauterive	24 mars 2024 (DI)	09h30
La Grande Béroche (Bevaix)	07 avril 2024 (DI)	09h30
Cornaux /Cressier	14 avril 2024 (DI)	09h30
Neuchâtel (Peseux)	21 avril 2024 (DI)	09h30

! Gratuit et sans inscription !

Ouvert à toutes et tous ☺

Localisation et informations sur les parcours : www.zurichvitaparcours.ch

ine.ch Avec le soutien de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention du canton de Neuchâtel

LA NEUVEVILLE – DE L'ART DU SOURCIL À REBELLE

La renaissance des styles ou l'épopée mode et beauté de Laurence Toiremol



Entre la beauté des sourcils et la passion pour la mode durable, Laurence Toiremol rayonne par son attention au bien-être et son engagement pour un style conscient.

Toute en nuances et en douceur, Laurence Toiremol incarne une vision singulière de la mode et de la beauté, mariant habilement l'esthétique des sourcils à l'élégance des vêtements de seconde main. Depuis plus de vingt ans, loin de sa Belgique natale, elle a tissé sa toile, de Genève au canton de Vaud où est né l'Art du Sourcil, avant de trouver son havre de paix et de bonheur à la Neuveville où elle a naturellement poursuivi son activité dédiée entièrement au maquillage permanent.

Dans son sanctuaire dédié aux sourcils mais aussi à la pigmentation des lèvres ainsi qu'aux traits d'eye-liners smoky, Laurence exerce son art avec une précision remarquable. La pigmentation des sourcils, une pratique qui permet de recréer une ligne de sourcils naturelle et équilibrée, est pour elle un moyen d'harmoniser le visage, soulignant ainsi la personnalité de chacun. «C'est plus qu'une transformation esthétique, c'est une révélation de soi», explique Laurence. Elle maîtrise les techniques les plus variées comme celle plus complexe de la pigmentation dite du «poil à poil», technique hyper réaliste qui imite à la perfection un sourcil naturel. Ainsi le maquillage devient un art, avec un résultat bluffant de naturel.

Mais son univers ne s'arrête pas là. Animée par une passion pour la mode durable, Laurence a récemment ouvert sa boutique de vêtements de seconde main, ReBelle. Elle chine des trésors un peu partout où elle passe, choisissant avec soin des pièces de qualité. «Chaque vêtement a son âme, et j'adore l'idée de leur donner une seconde vie», confie-t-elle. La boutique, située rue du Collège, est un joyau sorti de terre grâce à la persévérance de Laurence et à l'expertise en décoration de son compagnon. Ici, les clients découvrent un univers où la mode rime avec écologie et accessibilité.

Laurence Toiremol voit chaque vêtement comme un chapitre d'une histoire plus grande. «Les vêtements ne sont pas de simples tissus, ils racontent des histoires, évoquent et suscitent des émotions», dit-elle. Dans sa boutique, on trouve de tout, des grandes tailles aux accessoires assortis, en passant par des sous-vêtements de marque. Sa sélection rigoureuse assure que chaque pièce est unique et de qualité. L'approche de Laurence va au-delà de la vente de vêtements. Elle offre une expérience de relooking complète, où elle guide ses clients dans la redécouverte de leur style. «Trouver le bon vêtement, c'est comme sculpter une œuvre d'art; cela demande du flair et de la sensibilité», dit-elle d'ailleurs avec enthousiasme.

Laurence Toiremol est également animée par une mission écologique. Pour elle, ReBelle est un acte de résistance contre la surconsommation et le gaspillage. «Nous pouvons tous contribuer à un monde meilleur en choisissant consciemment nos vêtements», affirme-t-elle. Cette philosophie se reflète dans chaque aspect pan de sa personnalité et de sa boutique, de la sélection des vêtements à leur présentation joliment mise en scène.

Au-delà des étiquettes de commerçante ou d'esthéticienne, Laurence Toiremol est une esthète qui voit la beauté partout et sait la sublimer, que ce soit pour un sourcil malmené ou un vêtement oublié. «Chaque personne mérite de se sentir belle et confiante, peu importe sa taille ou son budget», conclut-elle avec conviction.

CS

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Madame Web

Action, Marvel de S.J. Clarkson, avec Dakota Johnson, Sydney Sweeney, Tahar Rahim



Cassandra Web est une ambulancière de Manhattan qui serait capable de voir dans le futur. Forcée de faire face à des révélations sur son passé, elle noue une relation avec trois jeunes femmes destinées à un avenir hors du commun... si toutefois elles parviennent à survivre à un

présent mortel.

SA 2 et DI 3 mars à 20h30

12 (14) ans - USA - 1h56 - VF

Bisons

Drame de Pierre Monnard, avec Maxime Valvini, Karim Barras, Nina Meurisse



Steve, éleveur de bovins, travaille de sa mère Mathilde et pratique la lutte traditionnelle. Mais la pérennité de la ferme endettée est en danger. Le retour de Joël, le fils aîné après trois ans de prison, met un peu de baume sur l'âme inquiète de la mère. Pour trouver une issue à la misère financière, Joël propose à son jeune frère de participer à des combats à mains nues – et illicites – en France, dont les primes permettraient de rembourser le crédit bancaire et sauver la ferme.

VE 1^{er} mars à 20h30

14 ans - Suisse - VF - 1h43

Captives

Drame de Arnaud des Pallières, avec Mélanie Thierry, Josiane Balasko, Marina Fois



Paris, 1894. Qui est Fanni qui prétend s'être laissée enfermer volontairement à l'Hôpital de la Salpêtrière ? Cherchant sa mère parmi la multitude des femmes accusées de folie, Fanni découvre une réalité de l'asile toute autre que ce qu'elle imaginait, ainsi que l'amitié inattendue de compagnes d'infortune.

DI 3 mars à 17h

14 (16) ans - France - 1h50 - VF

Rivière

Drame de Hugues Hariche, avec Flavie Delangle, Sarah Bramms, Camille Rutherford



En fugue, Manon, 17 ans, quitte les montagnes suisses à la recherche de son père, qui reste introuvable. A la découverte de nouveaux liens et de son premier amour, elle s'efforce de suivre la voie qu'elle avait tracée sur la glace : devenir hockeyeuse professionnelle.

MA 5 & 12, VE 15 mars à 20h30

DI 10 mars à 17h

12 (14) ans - Suisse - 1h45 - VF

VELAFRICA

Faire don de vélos usagés pour une bonne cause



Velafrica organise une grande collecte de vélos de Neuchâtel jusqu'à Yverdon-les-Bains. Les personnes possédant un vélo devenu hors d'usage pourront en faire don pour une bonne cause. Velafrica, une organisation à but non lucratif, viendra le chercher à la maison. Ce service de collecte est gratuit. Les dons de vélo pourront être enregistrés jusqu'au 13 mars 2024.

Du 19 au 21 mars 2024, Velafrica organise une grande collecte de vélos dans la région du Littoral jusqu'à Yverdon. Les personnes résidant dans les communes entre Yverdon-les-Bains et Neuchâtel possédant un vélo usagé pourront lui donner une deuxième vie en Afrique. Dans les pays du sud, les vélos ont une grande importance pour beaucoup de gens: ils permettent de se rendre plus facilement à l'école ou au marché et aident à transporter des charges lourdes.

Ceux qui souhaitent faire don d'un vélo à Velafrica, peuvent l'annoncer sur la page www.velafrica.ch/neuchatel2024 **d'ici au 13 mars 2024**. Lors des trois journées de collecte prévues, Velafrica viendra le chercher à la maison et le remettra à ses partenaires de la région qui le répareront. Velafrica est content d'avoir l'Etablissement d'exécution des peines de Bellevue parmi ses partenaires de réparation. Dans l'atelier mécanique, les détenus et le personnel spécialisé préparent les vélos pour une deuxième vie en Afrique.

À chaque vélo sa destination

Une fois les vélos réparés, Velafrica les expédiera à ses partenaires dans sept pays d'Afrique occidentale et orientale. «Les V.T.T. sont particulièrement appréciés car, dans nombre de régions, les routes sont rarement goudronnées», explique Mats Gurtner, responsable de



collecte chez Velafrica. «Nous acceptons tous les types de vélos et les réutilisons à bon escient. Si un vélo est en mauvais état, nous le démontons pour récupérer les pièces détachées.» Les vélos à assistance électrique, les trottinettes, les draisienne, les remorques et les accessoires sont exclus de la collecte.

En dehors des trois jours de collecte, il est possible de donner des vélos toute l'année dans environ 400 points de collecte dans toute la Suisse. Par exemple, dans la région du Littoral, les points de collecte sont les magasins Decathlon d'Yverdon-les-Bains et Neuchâtel-Marin, STRID à Yverdon-les-Bains et les ateliers Phénix de Neuchâtel. Pour connaître les autres points de collecte de la région, rendez-vous sur le site web de Velafrica: www.velafrica.ch/fr/don-de-velos

Velafrica en bref

Depuis 30 ans, Velafrica allie des projets d'insertion en Suisse et la collaboration au développement en Afrique. L'organisation collecte des vélos usagés, les fait réparer dans des établissements sociaux suisses, puis les expédie chez ses partenaires présents en Tanzanie, au Burkina Faso, à Madagascar et dans d'autres pays. Plus de 300'000 vélos d'occasion collectés en Suisse facilitent l'accès des populations locales à l'éducation, aux marchés et aux hôpitaux. La construction de centres de vélos crée des emplois et des places d'apprentissage axés sur les vélos. www.velafrica.ch/fr



COLLECTE DE VÉLO NEUCHÂTEL ET YVERDON

19, 20 et 21 mars 2024

Offrez à votre vélo une deuxième vie en Afrique, nous venons le chercher directement chez vous!

Inscription jusqu'au 13 mars
velafrica.ch/neuchatel2024



LIGNIÈRES

Le Brass Band l'Avenir a tenu ses assises annuelles



Ce 18 février dernier, lors de son assemblée générale, la société de musique Brass Band l'Avenir de Lignières a dressé un honorable bilan des festivités de son 100^e anniversaire et sans répit s'est projetée vers de nouvelles aventures musicales.

Après les souhaits de bienvenue et la minute de silence demandée en mémoire des disparus, Michel Krieg, musicien émérite et John Walker généreux donateur, la présidente Brigitte Jäggi a mis en exergue la rétrospective « très positive » de l'année 2023 brillantissime et riche en concerts et concours à succès. Néanmoins, un bémol a été déploré, tous ne s'engagent pas dans la partie non musicale (organisation des manifestations, mise en place, recherches de fonds, etc), tâches « absolument nécessaires au bon fonctionnement de la société » a martelé la présidente en demandant qu'il y ait une motivation dans chaque registre pour le bon équilibre de travail entre tous. Pour clore sur une note positive, elle a remercié son comité qui l'épaule grandement, la commission musicale pour son travail constant, Audrey et Christiane les décoratrices des manifestations, le directeur Cyril Perrenoud qui conduit le BB « à des prestations si élevées et appréciées du public », les aides régulières sans lesquelles fêtes et concerts seraient mis en péril, et enfin les musiciennes et musiciens pour ces merveilleux moments musicaux vécus ensemble.

Rapport de la commission musicale - Président de la CM, Thibaut Jeannotat a tracé le parcours 2023 « particulièrement important » de l'ensemble Brass Band. En résumé, le début d'année a été consacré aux préparations des concerts dont le premier, le 21 janvier, a été un régal de marche/solo et pièces de divertissement, dans le cadre du « Kiosque à musiques », avec la participation du Yodleur Club de St-Blaise, le Chœur mixte de Lignières, l'ensemble Trombonis, ...et l'annonce du 100^e à la Suisse romande. Le 22 avril a été présenté le concert annuel, ajusté au grand concert Cory Band qui allait venir, et au cours duquel la possibilité a été donnée aux musiciennes de jouer en solistes dans la pièce Every Things I do I do it for you, un immense bravo leur est adressé. Le 20 mai a eu lieu le fabuleux concert du Cory Band, grand moment de plaisir, d'enrichissement pour l'ensemble que celui de jouer à côté des musiciens galois, sous la direction du célèbre directeur Philip Harper, un souvenir qui restera gravé. Les 23-24 juin réservés aux festivités du 100^e ont demandé aux membres de gros efforts

dans les préparatifs (montage tente, mise en place du concours, etc). Un 100^e où ils ont tout juste eu le temps de jouer quelques pièces pour le public et pour les ensembles participants au concours. Le week-end a été chargé, la fête fut belle. En novembre, en raison de la réfection de l'Auditorium Stravinski de Montreux, le BB s'est aligné en 2^e cat. au Concours Suisse des Brass Bands à Lucerne, cependant en raison du manque de musiciens, ceux-ci trouvés en dernière minute, la performance musicale présentée a été affectée. A contrario, l'ensemble resoudé et renforcé a offert de magnifiques prestations au concert de Noël pour terminer en beauté l'année musicale. Thibaut Jeannotat a adressé des remerciements particuliers au directeur Cyril Perrenoud, il a eu une pensée pour feu Michel Krieg dit Camu dont il a fait l'éloge « c'était un membre important et respecté, il avait la main sur le cœur, était toujours prêt à aider, tirait à la même corde que les autres, ne critiquait jamais, son long sociétariat a permis à l'ensemble de traverser les années » ce dont il a demandé à tous de s'en inspirer.

Comptes - Concerts, partitions, instruments, inscriptions aux concours, ont occasionné des frais conséquents, mais tout a bien fonctionné. Grâce surtout aux manifestations du 100^e l'année comptable boucle favorablement. La sté souhaite faire mieux connaître son local de répétition mis en location et s'attend à une perte financière suite au décès malheureux de son principal mécène. Dûment vérifiés les comptes 2023 présentés par le caissier Marc Jäggi ont reçu l'aval de l'assemblée.

Admissions-démotions - Stéphane Risoli démissionne pour raison de santé. Les musiciens Frédéric Monard et Jan Muggli sont proclamés membres de la société par applaudissements.

L'assemblée a approuvé un budget pour l'achat d'un xylophone et a adapté ses statuts concernant le nombre de jours d'activité dans la sté des musiciens et musiciennes (60 jours au lieu de 120) pour devenir membre actif. En réponse à une intervention, il a été décidé de créer un nouveau contrat et cahier des charges du directeur. D'autre part, la responsabilité d'engager des renforts et les coûts engendrés, sera l'affaire de la commission financière. Il est également décidé d'inviter les bénévoles du 100^e au repas du concert annuel. Enfin, le directeur Cyril Perrenoud a été reconduit dans ses fonctions par de vifs applaudissements. Dans la foulée ont été nommés, le comité tel qu'il était, le sous-directeur, la commission musicale, les vérificateurs de comptes et les représentants à l'assemblée cantonale.

Manifestations futures

16 mars, par manque d'infrastructure nécessaire à Lignières, le BB organise le Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles au Conservatoire de Neuchâtel où il promet une performance. Concert annuel, le 20 avril à la Gouvernière. Les 4-5 mai, le BB donnera le concert de gala du samedi-soir et prendra part au cortège le dimanche au Giron des Musiques de la Glâne à Orsonnens, A ces manifestations s'ajoutent celles traditionnelles en cours d'année.

GC

eligreen
Vos énergies renouvelables

Votre énergie renouvelable.

www.eligreen.ch 032 843 07 90
 Rue du Château 17 2022 Bevaix

SolarTech
ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

CORNAUX

Un camp de ski réussi pour l'école primaire



Lundi 12 février dernier, les 67 élèves des années 5 à 8 de l'école primaire de Cornaux, leurs 6 enseignants ainsi que 10 moniteurs ont rejoint les Collons pour une semaine de sport d'hiver.

Comme l'année dernière, c'est le chalet des Diablotins qui a hébergé la joyeuse troupe durant cette magnifique semaine à la neige. Les journées étaient évidemment consacrées au ski, mais les soirées étaient agrémentées de nombreuses surprises. Lundi soir, les élèves ont découvert le film de Gaston Lagaffe, mardi soir, une gigantesque chasse au trésor a eu lieu au chalet, mercredi soir, les enseignants avaient organisé un grand tournoi de jeux de société, alors que la traditionnelle boum de la soirée du jeudi fut placée sous le thème de la plage. Et puis tout au long de la semaine, les élèves ont réalisé des défis photos. Chaque jour, les élèves ont eu l'occasion de rédiger des messages pour leurs parents, par l'intermédiaire de la messagerie PRONOTE. On pouvait y lire notamment que tout allait bien, et qu'il y avait du soleil. Mais aussi que les moniteurs étaient sympas et que les débutants progressaient. Comme on peut s'en douter, les spaghettis et les frites ont fait l'unanimité. Et si certains enfants semblaient se réjouir de retrouver leurs parents, tous étaient unanimes, ils se sont beaucoup amusés!

Il y a fort à parier que tout ce petit monde est rentré fatigué mais heureux après une si belle semaine et que les petits skieurs se souviendront encore longtemps de ces magnifiques moments passés en compagnie de leurs enseignants et moniteurs.

IN





NEUCHÂTEL

Banque Cantonale Neuchâteloise BCN Forte augmentation de revenus en 2023



Forte de 311 collaboratrices et collaborateurs, la Banque cantonale neuchâteloise BCN (photo: à gauche, Jean Studer, président du conseil d'administration; à droite, Pierre-Alain Leuenberger, directeur général) a réalisé un exercice 2023 exceptionnel en hausse de 11,6 % par rapport à 2022.

Lors d'une conférence de presse, mercredi 21 février passé, dans son nouveau centre de conseils de Peseux, la banque a communiqué ses remarquables résultats. Ses revenus ont

augmenté de manière stable en 2023. Elle a pu ainsi augmenter sa contribution au canton de Neuchâtel à CHF 35 millions (+ 16,7 %) assumant son plein rôle au service de la population neuchâteloise.

Pour l'exercice 2023, le résultat opérationnel atteint 91,3 millions. Il est en forte progression (+ 43,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice s'établit à CHF 47,5 millions (+ 11,6%). Les fonds propres de base augmentent de CHF 56,2 millions pour s'établir légèrement au-dessus de CHF 1 milliard.

Résumé, le communiqué de la banque destiné à la presse précise que l'année 2023 aura été positive pour les investisseurs malgré l'instabilité engendrée par la résurgence de conflits à l'échelle mondiale.

Traditionnellement la Banque Cantonale Neuchâteloise réalise la plupart de ses revenus dans les opérations d'intérêt. Aussi est-ce dans ce domaine que la progression est la plus marquée en 2023 avec un résultat en hausse de 27,3%. Seconde source de revenus de l'établissement, les opérations de commissions et des prestations de service sont stables par rapport à 2022. Les opérations de négoce

ont généré une augmentation de revenus de 25,7 % par rapport à 2022.

Les charges de personnel enregistrent une progression importante de 7,6 % en raison du renchérissement et d'une sous dotation dont la banque a souffert en 2022. Le nombre d'équivalents plein-temps a augmenté de 12,1 unités au cours des deux derniers exercices.

Le bilan progresse de 5,1 % à CHF 11,9 milliards. Il se montait à 11,3 milliards en début d'exercice. La croissance hypothécaire est faible car la hausse des taux d'intérêt a poussé les emprunteurs à effectuer des amortissements complémentaires au renouvellement de leurs échéances.

Les perspectives pour 2024 sont mesurées: la conjoncture mondiale connaît un ralentissement; l'Allemagne et la Chine connaissent des difficultés. La baisse attendue des taux d'intérêt en 2024 devrait contribuer à maintenir une situation économique stable.

La BCN est bien équipée pour accompagner le prochain cycle de croissance et en faire profiter l'ensemble de la région et sa population.

CZ

CORNAUX

Accueil des nouveaux habitants



Mercredi 21 février 2024, le Conseil Communal a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une petite réception à l'Espace Ta'tou. Une trentaine de personnes avaient répondu positivement à l'invitation des autorités politiques du village.

C'est Mario Clottu, vice-président du Conseil Communal qui a salué l'Assemblée, la présidente Isabelle Weber étant absente ce soir-là pour cause de maladie. Mario Clottu a remercié les nouveaux habi-

tants d'avoir choisi Cornaux, modeste commune de 1650 habitants, aux nombreuses infrastructures destinées à sa population comme sa salle de spectacle et sa salle de sports ou encore ses places de jeux. Le vice-président a ensuite cédé la parole à ses collègues du législatif afin que ces derniers présentent leurs dicastères. Lina Veliz, Claudine Salzmänn, Jean-Maurice Cantin, ainsi que l'administrateur communal Claude Rochetti ont ainsi pu présenter leur travail aux invités. La parole a ensuite été donnée au conseil général, par son président Willy Schärer, membre du parti libéral et Yves Rollier président du parti socialiste.

Les nouveaux habitants de la commune se sont ensuite prêtés au jeu des présentations dans une ambiance très agréable et détendue. Qu'ils soient retraités ou étudiants, célibataires ou en famille, tous ont volontiers parlé des raisons qui les avaient amenés à Cornaux. Certains ont évoqué l'envie de se rapprocher de leur famille ou de revenir dans le canton de Neuchâtel, d'autres ont saisi une opportunité en achetant une maison.

Après ce joli tour de table, la population a été invitée à poser des questions aux autorités politiques. Il a notamment été question d'entraînements de foot, des sociétés locales, de mise en conformité de la gare de Cornaux, de places de parc, d'échanges intercommunaux, du drapeau du village et enfin des manifestations villageoises, comme la fête du soleil qui se tiendra les 30 et 31 août prochain.

Puis les discussions se sont prolongées autour d'un apéritif dinatoire. Enfin, chacun est reparti avec une petite attention de la part de la commune!

IN

LA TÈNE

Un concert de musique traditionnelle des Carpates ukrainiennes

Le samedi 2 mars 2024 à 20 heures, à l'Espace Perrier à Marin, en collaboration avec Culture Nomade de Neuchâtel, Animatène vous propose un concert du HUDAKI VILLAGE BAND.

Dans la région des Maramures, une zone montagneuse du sud-ouest de l'Ukraine à la frontière avec la Roumanie et la Hongrie, les musiciens du village ont pour nom «hudaki».

Le HUDAKI VILLAGE BAND est donc un groupe formé de 9 musiciens extraordinaires. En 20 ans de performances dans les festivals et salles de concerts de toute l'Europe, le groupe a appris à transmettre des moments de bonheur.

Diverses influences musicales ethniques ont modifié leur musique traditionnelle. La tradition vocale slave ancienne, les mélodies roumaines, les rythmes juifs et le tempérament rom se mélangent dans une culture locale qui a évolué au fil des siècles.

L'ouverture des portes se fera à 19 heures et une petite restauration (assiettes froides, sandwichs, pâtisseries) vous sera proposée. Le prix d'entrée est fixé à 20 francs (prix réduits à 15 francs).

Pour faciliter leur tâche, les organisateurs vous remercient de réserver votre place sur le site www.animatene.ch.

CRESSIER

Le camp de cirque Vijoli - c'est tout bientôt

Vijoli le clown c'est comme une humeur de printemps qui s'installe dès le retour des beaux jours.

Chapeau rouge, grosses lunettes, nez rouge et barbichette bleue, c'est lui en clown. En civil c'est Denis Jolidon considéré comme l'amusseur public jurassien. Mais ce que l'on connaît moins de lui, c'est qu'il est aussi éducateur pour enfants handicapés à la fondation Pérène à Delémont, et géomètre.

Attendu impatiemment des enfants il s'installera comme promis dans la salle de sport de l'école pendant les vacances de Pâques. Le camp de cirque de Vijoli se situe entre sport et spectacle, incluant un espace de création, de partage et surtout de bonne humeur. Les enfants de Cressier et de Lignièrès le savent et ne voudraient pour rien au monde manquer leur participation.

A Cressier, la semaine de cirque réservée aux enfants dès 7 ans aura lieu du 8 au 12 avril 2024. Dès familiarisés aux échasses, les adeptes peuvent se réjouir, ils paraderont à la Fête du Vin Nouveau, (3-4 et 5 mai 2024) et peut-être seront sur scène pour leur spectacle ouvert au public. En plus, d'aimables surprises sucrées égalaient la semaine de cirque à Cressier.

DJ A Lignièrès, il n'est plus nécessaire aux enfants du haut de se rendre dans le bas. Pour la deuxième année consécutive Vijoli fait le déplacement et amène tout le matériel nécessaire à la salle du collège de la Gouvernière, pour le camp prévu du 2 au 5 avril 2024.

Renseignements et inscriptions par info@vijoli.ch / T. 078 622 14 22.

GC

Un concert de Musique traditionnelle des
Carpates Ukrainiennes
avec
Hudaki
Village
Band



Petite
restauration
dès 19h00

Samedi 02.03.2024 à 20h00
Espace Perrier à Marin
Prix des places: 20.- / 15.-
Réservation conseillée sur www.animatene.ch

Culture Nomade Animatène Culture Nomade Animatène Culture Nomade Animatène



LOTÉRIE
ROMANDE

LA BOÎTE D'ENCHOIS VOUS PRÉSENTE
YOGA, TAROT, CHASSE,
VEGAN, PÉTANQUE ETC...
UNE COMÉDIE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR ROGER ALAIN

À LA SALLE COMMUNALE D'ENGES LE DIMANCHE 10 MARS 2024 À 17H00
LES WEEK-ENDS DU 15 | 16 | 17 ET DU 22 | 23 | 24 MARS 2024
VENDREDI ET SAMEDI À 20H15 DIMANCHE À 17H00
ENTRÉE: CHF 20 | AVS / AI / ÉTUDIANT: CHF 17 | MOINS DE 12 ANS: GRATUIT
PAIEMENT CASH | RÉSERVATION: BOITEENCHOIS@GMAIL.COM / 079 781 97 93



MEMENTO DE MARS

LE LANDERON

16.03	La Cécilienne , Repas de soutien, Comédie Club
17.03	La Cécilienne , Concert annuel
22.03	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
24.03	ATRAC , Passe-moi le zen, Théâtre du Château
27.03	La Cécilienne , Assemblée générale

LA NEUVEVILLE

Café Théâtre La Tour de Rive

Vendredi 1^{er} mars 2024 à 19h00 - Audition des élèves **EMJB** (école de musique du Jura bernois) de la classe de chant moderne de **France Hamel**, accompagnement au piano par **Vincent Membrez**. Entrée libre, chapeau à la sortie.

Prochains concerts – **Phanee de Pool** – vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mars 2024, tous ces concerts sont SOLD OUT,

Festival de Boogie-Woogie, les 3 jours sont également SOLD OUT.

Concert des ateliers de l'**EMJB** (école de musique du Jura bernois) les 22 et 23 mars 2024 à 19h00 avec plusieurs jeunes talents de la région. Réservation conseillée sur notre site internet, chapeau à la sortie.

Nouveau spectacle – Dimanche 24 mars 2024 à 17h00 par la Cie Chicken Street – **Le Magnifique Bon à Rien**.

Lee Van Cleef, Elie Wallach & Clint Eastwood, d'après le film de Sergio Leone de et avec Nicolas Moreau. Nous avons découvert ce spectacle au Festival Off 2023 de Charleville-Mézières et nous vous le présentons pour une première en Suisse. Vraiment un spectacle original, inattendu et astucieux pour un large public (les adultes ne s'ennuieront pas) avec un interprète bluffant.

Spectacle pour tous de 5 à 99 ans, durée 50 minutes – pour un dimanche après-midi familial avec beaucoup de plaisir et de franches rigolades.

Le comité du CTRR
contact@latourderive.ch
www.latourderive.ch

SAINT-BLAISE – HAUTERIVE

Tradition républicain respectée Dianes du 1^{er} Mars

L'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise ne faillit pas à la coutume, instituée depuis plusieurs décennies, de sonner la diane dans les rues de Neuchâtel, Hauterive et Saint-Blaise aux premières heures du 1^{er} mars.

Les musiciens et musiciennes seront présents, à 6h10, au chemin des Jardilllets 2-10 et, à 6h55, à Rouges-Terres 22 -24, sur le territoire d'Hauterive; à 6h20, au début de la rue du Franco-Suisse, à 6h25, au haut du chemin de Vigner et à 6h35, au no 1 du quartier de Sous-les-Vignes, à Saint-Blaise.

LA TÈNE

Grave perte de maîtrise dans les giratoires de Marin-Centre

Un automobiliste transporté à l'hôpital Pourtalès

Un grave accident s'est produit, vendredi 23 février dernier, à La sortie de Marin-Centre. Après avoir été désincarcéré, un habitant de Marin-Epagnier, âgé de 77 ans, a été transporté à l'Hôpital Pourtalès.

Selon le communiqué destiné aux médias de la Police neuchâteloise l'automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule en sortant du centre commercial: «*Sa voiture, est-il précisé, a franchi l'ilot central avant de traverser les deux voies de circulation séparant les giratoires de l'Etoile et des Celtes.*»

L'automobile a terminé sa course contre la glissière de sécurité bordant le sud de la rue de la Fleur-de-Lys.

Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital Pourtalès après avoir été désincarcéré. Le constat et le nettoyage de la chaussée ont nécessité la fermeture de la route jusqu'à midi.

CZ

LE LANDERON

Les Médiévales se profilent déjà pour l'année prochaine

C'est en 2025 que les Médiévales font leur retour dans la Vieille Ville du Landeron et ses alentours. A cette occasion, le comité lance un appel aux bénévoles.

Vous possédez l'enthousiasme de la jeunesse ou l'expérience de l'âge (entre 18 et 81 ans), vous avez du temps libre et des compétences à partager, alors n'hésitez pas à rejoindre «Les Médiévales». En tant que bénévoles durant la manifestation ou en renforcement du comité, c'est avec plaisir que vous serez accueillis dans diverses activités nécessaires pour que cette fête soit belle.

Vous obtiendrez plus de précision en participant à notre Assemblée Générale le **mardi 12 mars 2024, à 19h30, au temple protestant du Landeron**. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer!

De plus, si vous désirez soutenir financièrement cette manifestation locale d'envergure, devenez sponsor ou donateur afin que cette fête puisse permettre d'animer le village du Landeron

Pour rappel, cette manifestation aura lieu **les 29, 30 et 31 août 2025**.

Le comité des Médiévales du Landeron/CP



Egger – quand d'autres pompes se bouchent

www.eggerpumps.com

Emile Egger & Cie SA
 2088 Cressier NE
 Téléphone 032 758 71 11
info@eggerpumps.com

CZ

1914 – 1923

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE ÉVOCATION DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

En relisant le journal...

- Le « Bulletin » a signalé le passage de la première locomotive dans le Tunnel du Lötschberg.
- Les paroissiens réformés sont divisés. Au temple de Saint-Blaise chaque dimanche, culte de l'Eglise indépendante; à 11 heures, culte de l'Eglise nationale.
- En juin 1914, les enfants des écoles vont en course d'école à l'Exposition nationale, à Berne.
- Dans sa dernière édition de juillet 1914, le Bulletin annonce que l'Armée suisse est mise de piquet le 31 juillet, La mobilisation générale de la Guerre 1914 – 1918 a lieu le 1^{er} août 1914
- La « Mercerie, lingerie, corsets, bonneterie Rosé-Guyot », Epancheurs 2, à Neuchâtel, annonce: « Les personnes qui désirent faire des envois à nos soldats et aux prisonniers de guerre trouveront un immense choix de sous-vêtements, chaussettes et chandails à des prix spécialement établis pour les circonstances. »
- On peut se procurer au bureau du journal portrait du général Ulrich Wille en carte postale
- La Poste a introduit un timbre de 7 ½ centimes alors qu'il n'existe pas de pièces de 2 ½ centimes. Un habitant de la région est fâché car il faut payer le timbre 8 centimes ou en acheter deux. La Guerre 1914 – 1918 s'est terminée le 11 novembre 1918.
- Le 12 novembre, c'est la grève générale en Suisse. Les ouvriers de la Fabrique d'automobiles Martini, à Saint-Blaise (aujourd'hui Prodega) bloquent un train de soldats appelés en renfort é Fribourg sur la ligne BN. On est proche de l'émeute.
- L'Union chrétienne de jeunes filles organise, à Saint-Blaise, une conférence destinée seulement aux jeunes filles sur le sujet: « Un appel au cœur ».



Annonce parue le 7 mai 1904

LA TÈNE

Un artiste marinois honoré



Les aléas de la vie permettent parfois de se découvrir des talents insoupçonnés. Juan Rodriguez est né en 1937 à Caracas. Il y a vécu jusqu'en 2003. En raison des tensions politiques au Venezuela et pour se rapprocher de ses filles, il vient s'établir en Suisse, pour élire, une année plus tard domicile à Marin-Epagnier. Il y rencontre Albeiro Sarria, un artiste colombien. Avec lui il découvre la peinture: un véritable

coup de cœur. Il prend quelques cours et développe sa propre technique picturale. A l'aide d'un stylo, il applique la peinture sur la toile. Ce style, le pointillisme, deviendra sa marque de fabrique. Ses œuvres sont riches de couleur. Il a continué à peindre jusqu'à son décès en 2022, malgré la maladie et une cécité toujours plus importante.

En voulant s'intégrer au village, il rejoint le club du jeudi et participe activement aux conférences et activités proposées. D'un caractère jovial, sociable et ouvert, il y lie tout de suite des liens d'amitiés avec les autres participants. Pour marquer spécialement cette amitié, il offre une de ses œuvres au club.

Pour permettre au plus grand nombre d'apprécier la virtuosité de Juan Rodriguez, le comité du club du jeudi a décidé de prêter ce tableau à la commune de la Tène. C'est dans la salle Marin de l'espace Perrier qu'a donc été suspendue cette toile, en présence des autorités communales, de l'administration, du comité du club du jeudi et de la fille de l'artiste, Tamy Buttin.

Après un mot de Heinz Hoffmann, conseiller communal et un hommage de Monique Calame, co-présidente du club du jeudi, le moment était venu de dévoiler l'œuvre d'art.

La Tène possède en ses murs de véritables artistes. Continuons de les mettre en avant.

ENTRE-DEUX-LACS

Moins, c'est plus!

Moins, c'est plus? Est-ce un bouleversement des règles arithmétique ou un changement complet de nos manières de vivre? Il s'agit de la campagne de carême de cette période et de l'avenir. Augmenter, augmenter sans cesse, c'est un danger au niveau de nos réserves non renouvelables et donc une catastrophe écologique, mais décroître provoquerait peut-être un séisme économique? Et au niveau personnel, avoir toujours plus nous procure certes de la satisfaction, mais est-elle source de paix profonde?

Toujours plus. Toujours plus de gadgets, de connexions rapides, dans les réseaux sociaux et dans les trains, toujours plus...notre cœur peut-il survivre à cette accélération?

Choisir le moins, c'est moins d'activités dans beaucoup de domaines, un changement d'alimentation et de rythme de vie, et peut-être d'autres satisfactions que l'on ignore, occupés que nous sommes à courir encore et encore inlassablement après le bonheur de posséder. Le jeûne que certains vont expérimenter la semaine prochaine nous permet de réaliser que, sans être rassasiés, notre sentiment de liberté peut grandir. Liberté par rapport à la nourriture, mais aussi liberté intérieure, paix qui s'installe dans notre cœur. Pour qu'une semaine de jeûne puisse nous faire du bien (de nourriture ou d'autre chose), il faut nous libérer d'un maximum de sollicitations et d'engagements, pour trouver un rythme de vie différent.

Economiser une heure pour marcher tout doucement vers une fontaine, nous conseillait le petit prince.

Delphine Collaud, pasteur

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80?

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 1^{er} mars

19h30 **Journée mondiale de prière** au temple du Landeron. Liturgie préparée par les femmes palestiniennes «... **par le lien de la paix**».

Du lundi 4 mars au dimanche 10 mars

Semaine de Jeûne «Jeûner, car moins, c'est plus...» - partage chaque soir du lundi 4 au vendredi 8 de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive.

Dimanche 10 mars

Soupe de Carême œcuménique à l'issue du culte au centre paroissial de Cressier.

En savoir plus sur la semaine de Jeûne, s'adresser à la pasteur Collaud.

Vendredi 8 mars – Soirée Souper Ciné

18h30 Souper au Centre paroissial de Cressier, puis à 20h film d'Éric Besnard «**Les choses simples**». Nombre de place limitées. **Inscription obligatoire jusqu'au 3 mars** auprès de Jocelyne Nourrice. Tél. 032 757 11 03.

Prix: CHF 20.- minimum pour le repas. Café et vin en sus. Au profit de la cible missionnaire.

Samedi 9 mars

9h30 **Éveil à la foi** au centre paroissial réformé de Cressier, pour les enfants de 2 à 5 ans et leur famille. Suivi d'un apéro.

Renseignements: Delphine Collaud, pasteur (079 312 52 43) et Florence Deschildre (078 741 51 57)

Parcours Alphalive – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **soirée découverte le mercredi 13 mars** à 19h, suivi d'un repas (en savoir davantage et s'inscrire: pasteur Siegenthaler ou secrétariat – entre2lacs@eren.ch).

Davantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 3 mars

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Garderie au foyer. Bee Happy et La Ruche ensemble – programme spécial vacances.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Dimanche 3 mars

de 11h30 à 12h30 **Moment de prière** à la chapelle de St-Blaise à l'occasion de la **Journée des malades**. Se retrouver pour bénir notre système de santé, ceux qui y travaillent, les malades, les établissements de soins et nos autorités politiques.

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Conférence

UNE HISTOIRE DE LA DOULEUR

PAR DR JACQUES AUBERT

Tout être humain, un jour ou l'autre, fait dans sa vie l'expérience de la douleur. Sinistre condition ? Sublime cadeau ? Punition divine ? Châtiment des hommes ?

Le Dr Aubert nous propose de le suivre au cours d'une vaste promenade qui partira des grands récits mythologiques fondateurs de notre civilisation, pour aboutir aux données les plus récentes de la science médicale en matière de compréhension et de prise en charge de la douleur en 2024.

MARDI 05.03.2024
18H30
AULA DU CAL
RUE DU CENTRE 6
LE LANDERON

ENTREE LIBRE

COLLECTE EN FAVEUR DE
L'ASSOCIATION ZOE4LIFE
ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DE L'ENFANT.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 3 mars

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse du Landeron

Samedi 9 mars

10h00-12h00 Rencontre des futurs confirmands de Saint-Blaise au Landeron

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 4 mars

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 5 mars

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 6 mars

18h30 Repas des bénévoles de Cressier-Cornaux au Chalet St-Martin

Jeudi 7 mars

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 10 mars

11h30 Soupe de carême œcuménique au centre réformé de Cressier

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 3 mars

10h30 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs avec onction des malades

Samedi 9 mars

09h15 Rencontre des futurs confirmands 2025 à la cure
10h00 Rencontre des futurs confirmands 2024 à l'église

Dimanche 10 mars

10h30 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 1^{er} mars - Fête de l'indépendance Neuchâteloise

9h00 Messe à Saint-Blaise. Journée mensuelle de Prière «Fenêtre sur la Palestine»

Samedi 2 mars

10h30 Baptême
18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 3 mars

9h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 5 mars

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat
9h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Mercredi 6 mars

18h30-20h00 Rencontre des futurs confirmands, 10^{ème} Harmos

Jeudi 7 mars

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 8 mars

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 9 mars

17h00-18h30 Catéchisme 5^{ème} Harmos dans la salle sous l'église
18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 10 mars

9h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo en mars 2024, Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



LE LANDERON

Au Conseil général: tous les points de l'ordre du jour acceptés

Judi 22 février, le législatif landeronnais, présidé par Jean-Philippe Senn (can), a accepté non sans peine les propositions de l'exécutif notamment le crédit d'étude pour la rénovation de la chapelle de Nugerol.

Au préalable, à la commission SI-TP a été nommé, Lois Auberson PLR, pour remplacer Denis Spring démissionnaire.

Adaptation de la réglementation communale relative à la taxe d'exemption du feu

Il se trouve que certains principes de la réglementation communale, notamment la taxe d'exemption de l'obligation de servir n'est pas conforme à la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours, (LPDIENS) adoptée en 2012 par le Grand Conseil. Pour se mettre en conformité l'exécutif propose de modifier divers critères retenus jusqu'ici et de les adapter à la Loi. Il y a lieu de modifier notamment la tranche d'âge d'exemption, la catégorie des 18 à 50 passeront à la caisse (au lieu des 20 à 45 ans). En revanche le montant de la taxe d'exemption est maintenu à 140 francs. Dans l'ensemble la CFG accepte les modifications apportées cependant elle s'interroge sur la nécessité d'avoir un montant fixe selon l'âge afin que cette taxe reste incitative. Dès la discussion ouverte, le montant de la taxe d'exemption imposé aux jeunes dès 18 ans, sans revenu, est mal perçu voire contesté. A regret la nouvelle réglementation communale soumise par arrêté est acceptée par les uns, pour d'autres elle est considérée, s'agissant des jeunes sans revenu, comme un « nouveau poids sur le dos des parents déjà surchargés par le coût de la vie ». Justement à ce propos, un amendement est soumis à l'art. 7 de l'arrêté et stipule « seule une taxe sera prélevée pour les enfants-adultes sans revenu et vivant en ménage commun ». Malgré l'avertissement de Nadine Schouller, en charge du dossier, qui prévient la fin de non-recevoir d'un tel amendement en porte à faux avec un article de la Loi, et malgré le conseil de Frédéric Matthey (cc) « le lancement d'une initiative communale serait une manière de faire plus juste et plus correcte » le groupe canette s'obstine, l'amendement proposé à l'article controversé passe la rampe par 25 voix, l'arrêté ainsi amendé est accepté par 34 voix.

Adaptation du coefficient fiscal sur les personnes physiques

Daté de 2009, le dernier arrêté du CG relatif à la fixation du barème fiscal mentionne un taux de 60 (en %) applicable dès 2010. Or diverses bascules de l'impôt direct pour les personnes physiques sont intervenues entre 2014 et 2018 entre l'Etat et les communes. Si bien qu'en réalité le coefficient fiscal est de 66 (en %). Ces bascules n'ont aucun effet pour le contribuable, elles impactent uniquement l'Etat et les communes. Ces dernières sont priées d'adopter un nouvel arrêté pour se mettre en état de fait. Sans commentaire l'arrêté est accepté.

La chapelle de Nugerol

Rénover la chapelle étant considéré comme non urgent, l'étude la concernant datée de 2003 n'a pas eu de suite, faute de moyens et surtout de temps, a rappelé Roland Spring, directeur des bâtiments qui reprend ce dossier sur recommandation de Jacques Bujard, ancien conservateur cantonal et chef de l'office du patrimoine. Etant donné la complexité des travaux à réaliser le CC présente un crédit d'étude de 33'500 francs pour y voir plus clair. Bien consciente qu'il s'agit d'un bâtiment communal et non paroissiale, l'association créée pour la rénovation de la Chapelle de Nugerol, s'est donné pour objectifs de trouver des fonds pour restaurer l'autel et le décor peint et aussi pour sensibiliser la population et le politique à la réfection de l'édifice historique. Sur sa demande, l'ancien devis établi par l'atelier d'art Muttner a été actualisé et s'élève 520'000 francs, il couvre la rénovation de l'ensemble de l'édifice et son mobilier. Le Canton et la Confédération ont promis un subventionnement total de 200'000 francs pour la rénovation de la chapelle du Scapulaire que l'on nomme aujourd'hui la chapelle de Nugerol. Sauver ces « vieilles pierres » dernières traces d'une longue histoire, ne passe pas sans mal. D'abord la CFG préavis favorablement le crédit d'étude, mais souhaite plusieurs variantes, dont une minimale afin d'éviter une détérioration de ce vestige du 17^e siècle. En tenant compte des surprises de la construction,

le PLR évalue le coût des travaux à 600'000 francs et décrit le « solde estimatif de 400'000 francs, à charge de la commune, une solution péjorative » et avise que son groupe dans sa grande majorité propose de rejeter l'arrêté. Plus rassurant, le groupe canette apaise les discussions, « avec une étude chiffrée à 33'500 francs on garde la tête sur les épaules ». D'autres intervenants recommandent à l'association de « venir avec des projets alternatifs, et des subventions complémentaires ». Ce à quoi il est rétorqué que l'association ne peut pas entreprendre des recherches de fonds avant de connaître l'issue qui sera donnée à son projet. La voilà en partie rassurée, le crédit d'étude est accepté par 25 voix contre 10. *Dans une prochaine parution, sera développé l'historique de la chapelle et de l'association.*

Au tour des motions

La politique senior – motion soumise par le PS qui demande au CC - une qualité de vie optimale, (petites actions concrètes) - une prise en charge adéquate (offre d'hébergement - soins), et une cohabitation utile entre les générations (projets incluant des seniors). « Sur le territoire communal, plusieurs projets sont dans les starting-blocks, (extension du home Bellevue, appartements protégés, mise à niveau des arrêts de bus). Et d'autre part, les aînés ont l'occasion de participer à nombres d'activités (sortie des aînés, groupe de loisirs, gym, aquagym et piscine... oui, la population du Landeron bouge et s'investit pour soutenir la qualité de vie » argumente le groupe PLR qui rejette la motion « en faisant confiance aux solutions privées, » prétextant que la commune est déjà préoccupée par l'état de ses finances. Ce n'est de loin par l'avis de tous puisque la motion est acceptée par 24 voix contre 10.

Encouragement à l'utilisation des transports publics pour les jeunes en formation

Présentée par le groupe PVL, la motion demande qu'une subvention soit accordée aux jeunes en formation, dès la scolarité obligatoire et jusqu'à 24 ans révolus, pour l'utilisation des transports publics. Une aide qui, en plus d'encourager à utiliser les transports publics, soulagera financièrement les jeunes et leur famille dans les frais de formation. Formules proposées, montant forfaitaire, rabais de 50 %, ou plus sur un abonnement onde verte ou CFF. Prudents quelques élus souhaitent par amendement, qu'une étude soit menée pour connaître l'impact sur les finances communales. Ce qui est accepté à 1 voix près. Amendée la motion passe la rampe par 35 voix sans opposition.

Place à une excellente nouvelle

Subventionnée par la Fondation (Radix) Roger Federer et ses partenaires, une cour verte - La Buissonnière - va se créer au sein du cercle solaire. Composée d'éléments inspirés de la forêt, bois local pour les bancs, arbres, buttes et une toile servant d'ombrage, elle sera aménagée sur la partie engazonnée entre le collège primaire et le C2T, annonce la directrice de l'enseignement, Nadine Schouller, enchantée par « cette belle initiative offrant aux enfants un environnement d'apprentissage inspirant et connecté à la nature ». Ce ne sera pas une place de jeux mais une classe en plein air pour s'instruire dans un cadre différent et verdoyant, qui est destiné aux cycles 1 et 2, toutefois le cycle 3 et le parascolaire pourront s'accorder aux horaires. Les enfants participeront activement à sa création, à ses plantations et à son entretien.

Les utilisateurs et acteurs de la cour verte - La Buissonnière – sont invités à une séance d'information fixée le 20 mars prochain, à 16h00 à la salle du CAL.

GC

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

CORNAUX

Renouvellement du pont ferroviaire de Cornaux

Les travaux de renouvellement du pont ferroviaire ont débuté depuis quelques semaines déjà. Si la route cantonale est fermée à la circulation jusqu'au 22 novembre 2024, le passage à pied est garanti pour les piétons sauf durant les week-ends de travaux intensifs durant lesquels une déviation sera mise en place.

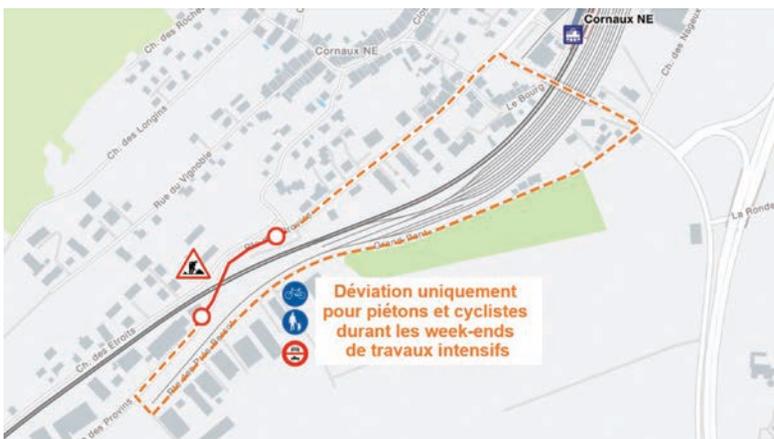
Afin de permettre l'installation de quatre ponts ferroviaires provisoires, deux week-ends de travaux intensifs sont planifiés du 8 au 11 mars et du 15 au 18 mars 2024. La pose de ces quatre ponts provisoires permettra d'une part, d'effectuer les interventions en journée de fin mars au mois d'août et, d'autre part, de maintenir le trafic ferroviaire durant les travaux de renouvellement du pont.

Du vendredi 8 mars 23h00 au lundi 11 mars à 4h00 et du vendredi 15 mars 23h00 au lundi 18 mars 4h00, l'accès sous le pont sera totalement impossible et une déviation sera mise en place selon le plan ci-dessous.

Les dates et les heures prévues se basent sur la planification théorique des travaux. Des écarts peuvent se produire en cas d'imprévus liés à l'exploitation (p. ex. retard de trains) ou à d'autres impondérables (p. ex. mauvaises conditions météorologiques, panne de machines, problèmes d'approvisionnement). Pour des raisons de sécurité, durant ces deux week-ends, il ne sera pas possible de transiter sous le pont ferroviaire à pied et à vélo. Les cyclistes et piétons seront priés d'emprunter la déviation. Les voitures empruntent la déviation mise en place depuis le 12 février.

Vous pouvez trouver ces informations de dernière minute ainsi que les autres travaux de votre région sous www.cff.ch/cornaux et vous inscrire à la newsletter.

IN



La technologie en mouvement.
Les modèles électrifiés de Kia.

KIA
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Garage Carrosserie Storrer Sàrl
Grand pont 2 | 2087 | Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !



LA TÈNE

Club des aînés et club du jeudi: demandez le programme

Les organisatrices du club des aînés et du club du jeudi vous ont concocté un programme riche et varié pour ce mois de mars.

Le 7 mars, vous pourrez venir découvrir des jeux de société (et pourquoi pas faire découvrir aux autres les vôtres) et partager avec les autres joueuses et joueurs des moments de réflexion et de rires.

Le 14 mars, Le club du jeudi accueillera Olivier Pingeon, garde-forestier de l'arrondissement,

qui vous dévoilera tous les secrets de la vie d'un chêne. Le lieu de départ sera devant l'Espace Perrier, à 14 heures 30 et les participants se rendront à pied, avec le conférencier, à la Tène pour y arpenter la chênaie plantée voici quelques années.

Le 21 mars, vous aurez l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le film Sils Maria, oscarisé en 2015 réalisé par Olivier Assayas, avec dans le rôle principal Juliette Binoche. Très belle

histoire dans des paysages sublimes.

Le mois se terminera le 28 avec le traditionnel après-midi soutien en informatique et en téléphonie. Comme d'habitude vous pouvez poser vos questions et la réponse vous sera délivrée le 28.

Pour plus de renseignements, le site du club des aînés est toujours disponible.

DJ

LA TÈNE

Assemblée générale de l'association des parents d'élèves de la Tène

L'association des parents d'élèves de la Tène (APE La Tène) a tenu son assemblée générale ordinaire à l'Espace Perrier.

L'assemblée s'est ouverte sous la houlette de la présidente ad intérim, Nicole Bomard, et honorée par la présence de Yanick Buttin, conseiller général de la Tène et d'Anne-Christine Girod, directrice de l'EOREN Bas-Lac.

Dans son rapport, la présidente a rappelé les projets et les actions en cours :

- Les devoirs surveillés qui ont lieu sous la responsabilité de Sylvie Nicoud.
- L'atelier «Ecouter lire», atelier assuré par Mélanie Muller pour lequel l'APE rencontre malheureusement de plus en plus de difficultés en lien avec le manque de bénévoles.
- Des ateliers pour la prévention nutritive pour les élèves de 6^{ème} HarmoS ainsi qu'une conférence sur le thème des 10 heures.
- Fin juin, des membres du comité, accompagnés de leurs grands enfants, étaient présentes aux séances d'accueil des futures élèves 1^{ère} HarmoS dans les 3 collèges.
- L'association des parents d'élèves était représentée à la journée d'accueil des nouveaux habitants de la Tène en août.

Ajouté à cela des demandes que peuvent formuler des parents et parfois l'école, des ren-

dez-vous semestriels avec la direction de l'école (généralement en compagnie de l'Association des parents d'élèves de Saint-Blaise). Le comité ne chôme pas.

Sylvie Nicoud a ensuite donné quelques précisions sur les devoirs surveillés. 18 élèves (de la 3^{ème} à la 6^{ème} H) éprouvant de l'envie à venir, font le plaisir des bénévoles qui les encadrent. L'accent principal est mis sur les difficultés que rencontrent les élèves en lecture.

«Comme chaque année, notre association édite une brochure qui regroupe un panel d'activités sportives, artistiques et de loisirs à proposer aux enfants de la Commune de la Tène et de ses environs» voilà comme Séverine Ventrice a présenté la traditionnelle brochure. Cette dernière est distribuée peu avant les vacances d'été à l'ensemble des élèves (1^{ère} à 11^{ème} HarmoS) résidant dans les communes de La Tène, Wavre, Enge et Saint-Blaise. L'édition de l'année 2023-2024 a ainsi été imprimée à 1250 exemplaires et distribuée à environ 1100 enfants ainsi qu'aux enseignants des classes concernées.

La caissière, Maria Ryser, s'est réjouie de présenter des comptes à l'équilibre, grâce, en partie, à la subvention communale. «Il est clair que sans le subventionnement de la commune, cette activité de devoirs surveillés ne pourrait

être maintenue. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui pour remercier l'autorité communale pour son précieux support» a-t-elle adressé à Yanick Buttin, conseiller communal en charge du dicastère des écoles.

Suite à la démission de Sylvie Eigeldinger-Berthoud de son poste de présidente, le comité suivant a été élu ou réélu :

- Présidente: Nicole Bomard
- Secrétaire et responsable de la page Facebook: Jennifer Wenger
- Trésorière: Maria Ryser
- Responsable des devoirs surveillés: Sylvie Nicoud
- Responsable «Prévention et conférences»: Nicole Bomard
- Responsable Atelier «Ecouter Lire»: Mélanie Muller
- Responsable de la brochure: Séverine Ventrice
- Représentante des parents d'élèves de Thielle-Wavre: Raquel Rodriguez

Suite à la fusion des communes (Laténa), l'organisation des associations des parents des communes de La Tène et de Saint-Blaise sera discutée prochainement par les deux associations.

DJ

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

1^{er} mars 2024 – 176^e anniversaire de notre Révolution

Le rôle de l'Almanach neuchâtelois



Le 1^{er} mars 1848, plusieurs centaines de patriotes, partis du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Môtiers, mirent, sans effusion de sang, en place un gouvernement républicain au Château. Il y aura, demain, juste 176 ans qu'ils donnaient naissance à la République et canton de Neuchâtel. Cela nous vaut désormais un jour férié dans tout le canton.

La révolution de 1848 contraignit le roi de Prusse à délier ses sujets du serment de fidélité qu'ils avaient prêté. Le canton de Neuchâtel possédait un statut exceptionnel. Il

était depuis 1707 une principauté du Royaume de Prusse et un canton suisse depuis 1814.

Dans ses premiers mois, le nouveau régime se heurta à une résistance de certains royalistes. Bien que le roi de Prusse ait délié ses fidèles de leurs obligations, on peut mesurer l'attachement d'une forte minorité de Neuchâtelois à l'ancien régime par le vote du 30 avril 1848. La nouvelle Constitution fut adoptée par 5'813 voix contre 4'395.

Aussi, les républicains redoublèrent-ils d'efforts pour consolider leur jeune et fragile république. En raison de l'absence d'une presse organisée, ils durent répandre les idées de réforme par d'autres moyens. Ils fondèrent, le 9 avril, à La Chaux-de-Fonds l'*Association patriotique*. Elle fut l'instigatrice de l'édition de l'*Almanach neuchâtelois* (photo de la 1^{ère} page de l'édition de 1849).

A l'époque, les almanachs étaient répandus dans toutes les familles. Ils contenaient les dates des fêtes religieuses, des foires et des historiettes. Ces historiettes furent remplacées dans l'Almanach neuchâtelois par des textes promouvant le nouveau régime.

La page de couverture symbolise l'esprit des patriotes neuchâtelois. Sous la forme d'une figure allégorique féminine proche de l'*Helvetia* de nos pièces d'un franc et de deux francs, une femme tient dans sa main droite une hallebarde et dans sa main gauche un piquet surmonté du chapeau de Gessler.

Cette allusion à l'histoire de Guillaume Tell montre que les patriotes neuchâtelois ne remettraient jamais en cause l'indépendance donnée à leur patrie par le Révolution du 1^{er} mars 1848.

L'Almanach neuchâtelois fut édité de 1849 à 1851 puis en 1855. Il parut ensuite sous le nom d'Almanach de la République et canton de Neuchâtel. Quant à notre République, elle s'est pérennisée avec succès depuis 1848.

Claude Zweiacker